

N° 266 locatus in

Platanu à l'Armée

deu coll. local et finant
guar Burezh

Le Conseil autorise le renouvellement du bail fait le 27 juin 1969 avec l'Armée

par l'intermédiaire de L. le Directeur de Dépôt (2^{es} Bu 29-11-68 - approuvé le

13-12-68). Les clauses de ce bail restent toujours en vigueur.